

Les chiffres de l'animation et du sport en 2006



Un paysage rénové se fait jour en 2006 en matière notamment de création et de délivrance de diplômes professionnels dans le secteur de l'animation et des sports. La Picardie stabilise sa position (14^e rang des régions) quant à l'importance du nombre de licenciés sportifs. L'augmentation du nombre de licenciés toutes fédérations confondues est moindre en Picardie (2,9 %) entre 2004 et 2005 comparée à l'augmentation sur le territoire national (3,3 %).¹

En 2006, en Picardie, les formations professionnelles liées aux métiers de l'animation ont été suivies par 183 stagiaires, soit une diminution forte par rapport à 2005 (298 stagiaires).

Les femmes représentent 53 % des stagiaires sur l'ensemble de ces formations (58 % en 2005). La baisse du nombre de stagiaires ayant suivi la formation BPJEPS¹ Loisirs tout public qui a vu la participation de 87 stagiaires en 2006 contre 216 en 2005 explique en grande partie cette importante diminution.

Les formations professionnelles sportives en CREPS ont concerné 192 personnes, marquant une augmentation par rapport à 2005 pour le même type de formations (+24 personnes). Hors-CREPS, 26 personnes en activités équestres ont bénéficié de formations. Dans cet ensemble, les hommes représentent 66 % des stagiaires.

Augmentation en 2006 des diplômes professionnels délivrés dans le secteur de l'animation

En 2006, si les chiffres concernant le nombre de diplômes professionnels décernés dans les domaines du sport et de l'animation sont globalement en légère augmentation par

rapport à 2005 (+31 diplômés), ils le doivent surtout au secteur animation (+56 diplômés).

Les diplômes de l'animation se concentrent sur un diplôme : le BPJEPS¹ Loisirs tous publics produit le plus de diplômés (9 diplômés en 2005) ; le Bapaat¹ est en perte de vitesse par rapport à 2005 (-32) ainsi que le Beatep¹ qui enregistre une baisse de 27 diplômés par rapport à 2005, le DEFA¹ reste à un niveau assez bas (+3 par rapport à 2005).

Forte augmentation des diplômes délivrés dans le secteur de l'animation

Diplômes professionnels¹ délivrés en Picardie

	2005		2006	
	Nombre	Femmes (%)	Nombre	Femmes (%)
Diplômes de l'animation				
BAPAAT	88		56	
BEATEP	60		33	
BPJEPS LTP	9		121	
DEFA	1		4	
Total	158	64,5	214	77,6
Diplômes du sport				
BEES 1°	118		52	
BPJEPS	12		54	
BEES 2°	1		0	
Total	131	32,8	106 ²	30,2
Totaux	289	50,2	320	61,8

Source : ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative

¹Cf encadré sur les diplômes page 92.

Sur l'ensemble, près de 78 % des diplômés sont des femmes et 6 personnes sur ces 214 ont obtenu un de ces deux diplômes par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (7 en 2005).

Les diplômes sportifs sont concentrés sur 7 disciplines comme en 2005, l'équitation, la natation et les activités physiques pour tous fournissant 60 % des diplômés (77 % en 2005) ; 70 % des diplômés sont des hommes (67 % en 2005) et 3 personnes sont passées par la VAE pour obtenir leur diplôme (4 en 2005). Aucun diplôme BEES 2° n'a été délivré en 2006 en Picardie (1 en 2005).

400 000 licenciés sportifs en Picardie

Nombre de licenciés sportifs en 2005

	Picardie	France	% Picardie/France
Féd. Uni- sport Olympiques	209 677	7 202 263	2,9
Féd. Uni- sport Non Olympiques	57 055	2 573 447	2,2
Féd. Multisports	135 308	4 988 205	2,7
Total	402 040	14 763 915	2,7

Source : ministère Jeunesse et sports

Le football loin devant les autres disciplines

Sportifs licenciés dans les principales fédérations olympiques ou non olympiques* en 2005

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
Total toutes disciplines et toutes fédérations	93 076	170 666	124 873	402 040(1)
<i>dont principales disciplines</i>				
Football	19 452	30 599	22 324	72 418
Tennis	5 398	13 804	7 422	26 658
Equitation	6 009	10 853	4 905	21 767
Judo-jujitsu et disciplines associées	5 478	9 379	5 007	19 864
Golf	2 405	6 177	2 230	10 812
Handball	1 742	4 008	4 281	10 031

(1)yc. 12 875 non répartis

Source : ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative

Les effectifs de licenciés sportifs en Picardie : 2,7 % des licenciés nationaux.

L'augmentation du nombre de licenciés sportifs en Picardie en 2005 par rapport à 2004 est de 2,9 %. Comparée à l'augmentation constatée sur le territoire national (3,3 %), elle est moindre. Les effectifs picards licenciés représentent 2,7 % de l'ensemble des licenciés nationaux, alors que la population picarde représente 3,1 % de la population française.

Si l'Oise vient toujours largement en tête, toutes fédérations confondues, quant au nombre de licenciés, suivie par la Somme et l'Aisne, il faut signaler que l'augmentation dans ce dernier département est relativement plus importante (+3,7 %) que dans les deux autres départements (à peine plus de 2 %). À noter que parmi les 3 types de fédérations répertoriées (Fédérations uni-sports olympiques, non olympiques et multisports) le département de la Somme accroît son avance sur l'Oise pour le nombre de licenciés multisports (49 799 contre 47 122).

Les principaux sports olympiques pratiqués en Picardie en 2005 comme en 2004 par importance décroissante du nombre de licenciés sont dans l'ordre : le football (72 418), le tennis (26 658), l'équitation (21 767), le judo (19 864), et le handball (10 031). Si le nombre de licenciés continue d'augmenter assez fortement pour l'équitation (+3,3 %) et surtout le Handball (+8,7 %) et qu'une reprise se fait sentir pour le judo (+3,6 %), il diminue très légèrement pour le football et le tennis, sport déjà en perte de vitesse l'année précédente.

En 2005, la Picardie rassemble 4,2 % des licenciés en équitation que compte la France, le judo 3,6 %, le football 3,4 %, le handball 2,8 % et le tennis 2,5 %. Une discipline comme le handball se pratique beaucoup plus dans la Somme que dans l'Aisne et même que dans l'Oise alors qu'une discipline comme l'équitation se pratique surtout dans l'Oise (49,9 %), loin devant l'Aisne (27,6 %) et la Somme (22,5 %).

Précisons enfin que si la Picardie est toujours au 10^e rang national en équitation pour le nombre de licenciés sportifs, elle a gagné une place pour le football, passant au 14^e rang national.

L'emploi dans l'animation sportive et socioculturelle.

► Les chiffres transmis par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associa-

tive font état au 30 septembre 2006 d'un effectif d'emploi jeunes de 411 sur son champ. Des chiffres portant sur des données identiques au 31 décembre 2004 montrent qu'entre ces 2 dates, la Picardie passe de 997 emplois-jeunes à 411 (2,7 % des emplois jeunes sur le territoire national).

Sur ces 411 personnes en fonction au 30 septembre 2006, 41,7 % ont un niveau de diplôme au moins égal à bac+2 (51,2 % au niveau national) et 53,5 % sont de sexe féminin (54 % au niveau national).

► D'après une étude qualitative réalisée en 2006 avec la DRDJS² par voie d'enquête auprès de 170 structures privées et publiques représentatives du champ jeunesse et sports en Picardie (associations et collectivités locales), les réponses apportées par les employeurs montrent que :

- entre 2002 et 2005, les 3 catégories identifiées (sport, collectivités territoriales et socioculturelle) ont déclaré avoir surtout maintenu l'activité de la structure.

Comparée à la période 1997-2001, il apparaît globalement une diminution du nombre de structures ayant créé, développé ou diversifié leurs activités :

- un peu plus d'une structure sur deux a embauché entre 2002 et 2005 comme elle l'avait escompté début 2002 ;

- le nombre de structures ayant embauché varie entre les 2 périodes 1997-2001 et 2002-2005 : 83 % de la population employeurs a embauché lors de la 1^{re} période et 54 % pour la période 2002-2005. Il est vrai que sur les 105 structures représentant les 83 %, 59 (soit 56 % des employeurs ayant embauché) avaient pu bénéficier du dispositif emploi jeunes ;

- un peu plus d'une structure sur trois (43 structures) comptait embaucher en 2006 sur des métiers de l'animation et du sport.

► Une enquête annuelle portant sur les personnes ayant obtenu un diplôme professionnel de niveau bac dans les secteurs de l'animation et du sport entre mai 2005 et avril 2006 (195 personnes), enquête ayant pour objectif de faire le point sur la situation au regard de l'emploi au 31 décembre 2006 indique que :

- dans le secteur de l'animation (72 % de taux de réponse), les personnes en emploi étaient de 73 %. Près de 90 % ont un emploi en relation directe avec le diplôme ou des liens avec les compétences acquises à travers le diplôme.

- dans le secteur du sport (58 % de taux de réponse) sur une population un peu plus importante sur la période que dans le secteur animation (113 et 82 diplômés respectivement), le taux de personnes en emploi est

de 83 % dont plus de 9 sur 10 ayant un emploi en rapport avec le diplôme ;

- les 2 secteurs animation et sport offrent des CDI en grande majorité.

Quelques dispositifs d'aide pour les associations, les jeunes et les partenaires territoriaux

L'État a décidé, en concertation avec le mouvement sportif, de créer un nouvel établissement public, le Centre national pour le développement du sport (CNDS) à la suite du FNDS clos au 31 décembre 2005. Cet établissement placé sous la tutelle du ministre chargé des sports fixe les orientations générales de son action.

Sont accordées à ce titre des aides à des actions conduites par les clubs et associations sportives, les ligues et les comités départementaux qui forment le tissu régional picard.

► En 2006, 2 220 actions ont pu être aidées en Picardie (2 227 en 2005), les bénéficiaires de ces aides sont pour 245 actions, les structures régionales (215 en 2005), 405 actions les structures départementales (401 en 2005) et 1 570 actions les clubs des 3 départements (1 611 en 2005), le montant du CNDS alloué en Picardie est en augmentation de 9,3 % par rapport à 2005 et la moyenne de l'aide accordée par action est de 1 500 euros (1 368 euros en 2005).

► En matière d'engagement et d'initiatives des jeunes, en 2006, 65 projets ont été soutenus en Picardie par les directions départementales (96 projets en 2005) portés par des jeunes de 11 à 30 ans dans le cadre du programme « Envie d'agir ». Ce programme regroupe différents dispositifs d'aide aux projets : projets regroupant les fonds départementaux d'aide à l'initiative des jeunes, le concours de l'engagement, les initiatives des jeunes du programme européen jeunesse et le DEFI jeunes. Plusieurs thématiques apparaissent, la plus mentionnée relevant de l'animation locale, sport, culture, environnement et certains projets ont des visées professionnelles. Au total, environ 161 050 euros ont été consacrés au soutien de ces initiatives (la moyenne de l'aide accordée sur ces 65 projets étant de 2 477 euros).

► Des Contrats éducatifs locaux (CEL), dispositif interministériel géré localement par les échelons déconcentrés de l'État, en particulier par Jeunesse et Sports et dont la finalité est de mettre en cohérence les temps scolaires, péri-scolaires et extrascolaires sont répartis sur le territoire picard. Ainsi en 2006, dans l'Aisne, 16 CEL ont été financés par Jeunesse et Sports, 33 dans l'Oise et 33 éga-

Le Sport de Haut-Niveau

Le sport de haut-niveau en 2006 comparé à 2005 fait apparaître une diminution du nombre de ses bénéficiaires, soit 417 personnes (-65) répartis sur 41 disciplines sportives et comptant 64,5 % d'hommes et 35,5 % de femmes, 188 sportifs de haut-niveau et 229 espoirs.

²Les embauches réalisées en Picardie dans les métiers de l'animation et du sport entre 2002 et 2005 (A. Bouchta).

Les 8 diplômes professionnels des métiers du sport et de l'animation

Du niveau BEP -CAP au niveau bac+4 et plus.

BAPAAT - assistant animateur : Le brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (niveau 5) représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités physiques et socioculturelles. L'opportunité de faire ses premiers pas de salarié dans une association sportive, un centre social ou un organisme de tourisme.

BPJEPS - animateur : Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (niveau 4) créé en 2001 prépare aux métiers d'animateur et d'encadrement dans une douzaine de spécialités au choix. Activités nautiques, golf, activités équestres, animation sociale...

BEES - Brevet d'État d'Éducateur Sportif (Niveaux 4,2 et 1, voir métiers ci-dessous) : articulé autour d'un tronc commun et d'une formation spécifique dans un sport choisi (ex : activités de la natation), le brevet d'État d'Éducateur sportif ouvre à l'enseignement, l'encadrement ou l'expertise en tant que salarié ou en indépendant. Selon le degré acquis, le diplôme permet :

- d'exercer la profession d'éducateur sportif ou de moniteur(BEES 1°)
- d'entraîner et former des cadres sportifs dans une discipline sportive(BEES2°)

-d'accéder aux postes d'entraîneur et de directeur technique(BEES 3°)

BEATEP - animateur technicien : diplôme socioculturel de niveau 4, le brevet d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse est idéal pour encadrer les activités d'animation et d'éducation populaire, de l'environnement jusqu'au patrimoine culturel. Il n'y a plus de formations agréées pour ce diplôme depuis 2006 sur la région Picardie.

DEFA - encadrement : délivré conjointement avec le Ministère de la cohésion sociale, le diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (niveau 3) conduit à des postes de responsabilité au sein d'associations, de collectivités locales et d'organismes du secteur social, culturel ou sportif.

DEJEPS : diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport : créé par décret le 20 novembre 2006, le DEJEPS est inscrit au niveau 3 du répertoire national des certifications professionnelles. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

DESJEPS : diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport : créé par le décret du 20 novembre 2006, le DESJEPS est inscrit au niveau 2 du répertoire national des certifications professionnelles. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

DE -DPAD : direction de projet : le diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement (niveau 2 bac+4) permet de concevoir et de gérer des politiques territoriales au sein d'associations ou de collectivités.

lement dans la Somme, soit un total de 82 CEL en Picardie (78 en 2005). Sur ces 82 CEL financés par les pouvoirs publics, 13 sont des contrats dits intercommunaux (25 en 2005). L'aide moyenne par CEL en Picardie accordée par Jeunesse et Sports est de 6 239 euros.

Éric LELEU
DRDJS

Pour en savoir plus

www.drjs-picardie.jeunesse-sport.gouv.fr